

A retourner au service du personnel :

Nom et prénom :

Service :

I Alimentation du CET

En application de l'article 3 de l'accord d'entreprise sur le Compte Epargne Temps signé le 19/02/2016, je désire épargner les jours suivants :

	Jours de RTT <i>Limite 4 jours / an</i>	Jours de congés <i>Limite 10 jours / an</i>
Nombre de jours à capitaliser		



Cette partie est à renseigner seulement au moment vous souhaitez débloquent des jours de votre CET

II Utilisation du CET

En application de l'accord d'entreprise sur le Compte Epargne Temps du 19/02/2016, je demande à utiliser certains jours du CET comme suit :

Base de l'Accord	Type d'utilisation	Nombre de jours
ARTICLE 4.1	UTILISATION SOUS FORME DE CONGES PAYES	
ARTICLE 4.2	ALIMENTATION DU PEE – 10 JRS MAX/AN (PRECISEZ LE OU LES FONDS DE DEPOT)	
	Multipar Monétaire Euro- code 1007	
	Multipar Europe Equilibre - code 1006	
	Multipar Solidaire Obligataire socialement resp - code 1034	
	Multipar Solidaire Dynamique socialement resp - code 1029	
	Multimanager Actions internationales DWS C - code 1701	
	Multipar Global Patrimoine - code 2321	
ARTICLE 4.3	ALIMENTATION DE L'ARTICLE 83 (EPARGNE RETRAITE) – 10 JRS MAX/AN	
ARTICLE 4.4	MONETISATION ANNUELLE – 5 JRS MAX/AN	
ARTICLE 4.5	MONETISATION AUTRES CAS	

Date et Signature

Visa du responsable